



AFFICHAGE EXTERNE

CONSEILLER.ÈRE À L'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE – ORIANCE (région de Québec)

Poste à temps partiel - 28 heures / semaine

RÔLE

Sous l'autorité de la direction des opérations et des ressources humaines, le titulaire du poste aura comme principale responsabilité de structurer, d'optimiser, de coordonner et d'opérer le service Oriance dans la région de Québec.

RESPONSABILITÉS GÉNÉRALES DU POSTE

Le conseiller à l'entrepreneur du service Oriance a la responsabilité d'orienter positivement les choix faits par les entrepreneurs/gestionnaires dans la mise en place et le suivi de mesures favorisant une meilleure performance des entreprises touristiques et, conséquemment, de la destination, en cohérence avec les orientations fixées par Destination Québec Cité pour la région de Québec.

Tâches principales

Accompagnement et recommandation

- Rencontrer les entreprises touristiques de la région de Québec, évaluer leurs besoins quant à l'amélioration de la performance de leur entreprise et les mettre en relations avec les intervenants internes et externes appropriés.
- Démarcher, recruter et assurer le suivi de l'adhésion d'entrepreneurs/gestionnaires au service Oriance.
- Accompagner, conseiller et assurer une présence et un soutien en continu auprès des entrepreneurs participants à Oriance de leur adhésion jusqu'à la complétion de leur plan d'action.
- Construire et entretenir un réseau de contacts gouvernementaux et privés, à travers notamment des ententes.
- Alimenter, assurer le suivi et rendre compte des résultats obtenus par les entrepreneurs relativement à leur participation à Oriance, notamment dans le tableau de bord de suivi des résultats.
- Susciter la collaboration avec les conseillers du réseau Oriance dans la mise en place du service afin de maximiser les retombées dans les entreprises participantes.
- Animer le comité de succès Oriance pour la région de Québec et participer au comité de coordination d'Oriance Réseau.

Savoir-faire

- Connaître et utiliser adéquatement les ressources mises à sa disposition (temps, matériel, outils informatiques, etc.).
- Développer et maintenir des relations satisfaisantes avec les clients ou intervenants internes et externes.
- Initier des actions qui maintiennent ou améliorent l'image du service, tout en maximisant les performances de la destination.
- Établir ou ajuster des méthodes et outils de travail pour les rendre plus efficaces.
- Prévoir et organiser son travail en fonction des besoins ponctuels, des priorités et des ressources disponibles pour le faire.

Qualités personnelles, habiletés et aptitudes nécessaires

- Empathie, écoute
- Discrétion
- Initiative / débrouillardise
- Autonomie
- Gestion de projet – orientation résultats
- Sens aigu de l'organisation
- Entregent et facilité à communiquer
- Pro action dans la résolution de problèmes
- Capacité d'analyse et de vulgarisation
- Excellente maîtrise du français écrit et parlé

Formation et expérience

- Détenir un diplôme universitaire de 1^{er} cycle en gestion des ressources humaines, en relations industrielles ou en psychologie.
- Posséder une expérience pertinente d'un minimum de trois (3) ans en gestion d'une entreprise touristique (**idéalement de la région de Québec**).
- Une expérience de travail impliquant des contacts avec le public.
- Connaître l'industrie touristique de la région de Québec.
- Démontrer une bonne connaissance des enjeux et des innovations en matière d'amélioration de la performance des entreprises dans le domaine touristique.
- Témoigner d'une connaissance des réseaux et des partenaires des entreprises de l'industrie touristique.

Conditions de travail et rémunération

- Statut : syndiqué contractuel
- Durée du contrat : 15 septembre 2025 au 15 septembre 2027
- Horaire de travail : 28 heures / semaine réparties du lundi au vendredi
- Politique de télétravail
- Environnement de travail très agréable, aménagement nouvelle tendance (nouveaux locaux)
- Avantages sociaux (congrés de maladie et familiaux), contribution de l'employeur à un RÉER, assurance-collective (soins dentaires, médicaments, professionnels de la santé, lunettes, assurance-vie et voyage, massothérapie, etc.) club social
- Rémunération annuelle selon convention collective de travail :
 - Minimum : 43 388 \$
 - Maximum : 48 834 \$

Candidature

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae accompagné d'une lettre d'intérêt à l'attention de madame Julie Dubord, directrice générale, au plus tard le **10 octobre 2025 à 16 h 30** par courriel à directiongenerale@tourismesaglac.net.

Nous précisons que le masculin est utilisé sans discrimination dans le seul but d'alléger le texte.

/sd
2025-09-10